



Strasbourg le 8 juin 2018

CDL-PL-OJ(2018)002ann
Or. Engl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

115^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
vendredi 22 juin 2018 (9h00-18h00) -
samedi 23 juin 2018 (9h00-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Vendredi 22 juin 2018

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Echange de vues avec le Conseil consultatif de juges européens (CCJE)**Coopération avec l'Arménie***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes ([CDL\(2018\)018](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 21 juin 2018.

4. Communication du Secrétariat**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Rémi Mortier, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Ivars Pundurs, Représentant Permanent de la Lettonie auprès du Conseil de l'Europe.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Sergiy Vlasenko, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les projets d'avis sur la Hongrie, et sur la Roumanie (voir les points 12 et 13) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

Le rapport sur la révocation des maires et autres élus locaux (voir le point 18) entre dans le cadre de la coopération avec le Congrès.

8. Echange de vues avec le Conseil consultatif de juges européens (CCJE)

M. Gerhard Reissner, ancien Président du Conseil consultatif de juges européens (CCJE), s'adressera à la Commission.

9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur le projet d'amendements à la Constitution, adopté le 15 décembre 2017 en deuxième lecture par le Parlement de Géorgie ([CDL-AD\(2018\)005](#));

Avis sur le projet de loi portant modification de la Loi sur le Conseil national de Justice de la Pologne; sur le projet de loi portant modification de la Loi sur la cour Suprême, proposés par le Président de la République de Pologne, et sur la Loi sur l'organisation des tribunaux ordinaires de la Pologne ([CDL-AD\(2017\)031](#));

Avis relatif au projet de loi de l'Ukraine sur les juridictions anticorruption et au projet de loi de l'Ukraine portant modification à la loi sur le système judiciaire et le statut des juges (concernant l'institution d'une spécialisation obligatoire des juges chargés des infractions de corruption et des infractions connexes) ([CDL-AD\(2017\)020](#));

Avis sur la loi sur le référendum national de l'Ukraine ([CDL-AD\(2013\)017](#));

Avis sur le projet de loi sur les principes de la politique de la langue d'Etat de l'Ukraine ([CDL-AD\(2011\)047](#)).

10. Arménie

M. Artak Zejnalyan, ministre de la Justice de l'Arménie et Mme Arpine Hovhannisyan, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de l'Arménie, informeront la Commission des réformes juridiques prévues en Arménie ainsi que de la coopération future avec la Commission.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats</i>

11. Serbie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Nela Kuburović, ministre de la Justice de la Serbie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)015](#)) sur le projet d'amendements aux dispositions constitutionnelles sur le pouvoir judiciaire de la Serbie ([CDL-REF\(2018\)015](#)), rédigé sur la base des observations de M. Hirschfeldt, de Mme McMorrough, de M. Sorensen, de M. Varga et de Mme Suchocka. La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 21 juin 2018.

12. Hongrie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Balázs Orbán, Secrétaire d'Etat, Cabinet du Premier Ministre de la Hongrie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint ([CDL\(2018\)020](#)) de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH, sur la compatibilité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme du nouveau projet de paquet législatif "Stop Soros" du gouvernement hongrois, dans la mesure où il affecte les activités des ONG en Europe ([CDL-REF\(2018\)025](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Bilkova, de M. Kuijer, de M. Meridor ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 21 juin 2018.

13. Roumanie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Florin Iordache, Président de la Commission parlementaire spéciale conjointe pour la modification des lois sur le pouvoir judiciaire et avec les représentants du Président et du Ministère de la justice, et sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur le projet de loi sur le pouvoir judiciaire de la Roumanie ([CDL-REF\(2018\)022](#), [023](#) et [024](#)). Les rapporteurs pourraient présenter un mémorandum sur la situation, faisant suite à leur visite en Roumanie les 11-12 juin 2018. La Commission pourrait être invitée à autoriser les rapporteurs à émettre un avis préliminaire sur la base des discussions. La sous-commission sur le pouvoir judiciaire sera informée de ce point lors de sa réunion du 21 juin 2018.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

14. Géorgie

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* pour la cour constitutionnelle de la Géorgie ([CDL\(2018\)019](#)) sur les effets des décisions des cours constitutionnelles dans les affaires civiles et administratives (voir le documents [CDL-REF\(2018\)021](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Baricova, de M. Grabenwarter, de M. Harutyunyan et de M. Kang.

15. Kosovo

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mentor Borovci, Directeur du Bureau juridique, Cabinet du Premier Ministre du Kosovo, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)016](#)) sur le « projet de loi révisant et complétant la loi no. 03/l-174 sur le financement des structures politiques (Révisée et complétée par la loi n° 04/l-058 et la loi n° 04/l-122) et la loi n° 003/l-073 sur les élections générales (Révisée et complétée par la loi n° 03/l-256) » ([CDL-REF\(2018\)016](#), [017](#) et [018](#)), rédigé sur la base des observations de M. Dimitrov, de M. Poghosyan et de M. Vilanova Trias. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 21 juin 2018.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

16. Malte

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Silvan Agius, Directeur, Direction des droits de l'homme et de l'intégration, ministère des Affaires européennes et de l'égalité de Malte, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)014](#)) sur le projet de loi portant modification à la Constitution, sur le projet de loi sur la Commission des droits de l'homme et de l'égalité et sur le projet de loi sur l'égalité ([CDL-REF\(2018\)013](#), [014](#) et [019](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Anastas, de Mme Hermanns et de M. Hirschfeldt ainsi que de M. Niall Crowley et de Mme Laurina Koster (experts). La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 21 juin 2018.

17. Monténégro

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Zoran Pazin, ministre de la justice du Monténégro, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)021](#)) sur le projet de loi sur les modifications à la loi du Monténégro sur le Conseil judiciaire et les juges ([CDL-REF\(2018\)026](#)) rédigé sur la base des observations de Mme Cartabia et de M. Dimitrov.

19h15 Départ en bus de Venise (Piazzale Roma)
20h00 Dîner au Restaurant "[Park Ristorante da Odino](#)", Quarto d'Altino
22h30 Retour à Venise (Piazzale Roma)

Samedi 23 juin 2018

9h00-10h30	<i>Etudes et rapports Coopération avec d'autres pays</i>
------------	--

18. Etude sur la révocation des maires et autres élus locaux

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport ([CDL\(2018\)022](#)) sur la révocation des maires et autres élus locaux, rédigé sur la base des observations de M. Castella Andreu, de Mme Jametti Greiner et de Mme Karakamisheva-Jovanovska. Le Conseil des élections démocratiques et la sous-commission sur les institutions démocratiques examineront ce projet de rapport lors de leurs réunions du 21 juin 2018.

19. Les principes constitutionnels et juridiques sur les institutions de l'Ombudsman (les Principes de Venise)

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Brigitte Ohms, Membre du Comité directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH) et sera informée de l'avancement des travaux sur les principes constitutionnels et juridiques sur les institutions de l'Ombudsman (les Principes de Venise) ([CDL\(2018\)017](#)).

20. Coopération avec d'autres pays

Hongrie

M. Tamás Sulyok, Président de la Cour constitutionnelle de la Hongrie, s'adressera à la Commission.

République de Corée

M. Jinsung Lee, Président de la Cour constitutionnelle de la République de Corée, s'adressera à la Commission.

Albanie

La Commission sera informée de l'assistance à l'Albanie dans le cadre de la réforme électorale.

Bosnie-Herzégovine

La Commission sera informée du soutien apporté à la Bosnie-Herzégovine sur la réforme des règles relatives à l'élection à la Chambre des Peuples de la Fédération, faisant suite au mémoire *amicus curiae* de la Commission ([CDL-AD\(2016\)024](#)) et au jugement qui en a résulté de la Cour constitutionnelle de la Bosnie-Herzégovine.

10h30-10h45

Pause-café

10h45-12h45

*Information sur les développements constitutionnels d'autres pays**Information sur les conférences et les séminaires**Communication du Conseil scientifique**Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques***21. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays***France*

Mme Bazy Malaurie informera la Commission des développements constitutionnels récents en France.

Kazakhstan

M. Rogov informera la Commission des développements constitutionnels récents au Kazakhstan.

22. Information sur les Conférences et les séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de :

- *la 15^e Conférence européenne des administrations électorales « La sécurité dans les élections » (Oslo, 19-20 avril 2018) ;*
- *le Séminaire UniDem-Med « Améliorer la relation entre l'administration et les citoyens : un impératif démocratique » (Rabat, 23-26 avril 2018) ;*
- *les 2^e Entretiens scientifiques des experts électoraux « Le suffrage égal » (Sinaia, Roumanie, 3-4 mai 2018).*

23. Communication du Conseil scientifique

Le Président du Conseil scientifique informera la Commission des activités prévues.

La Commission est invitée à entériner les projets de compilation des rapports et avis de la Commission de Venise sur la majorité qualifiée et les mécanismes de déblocage ([CDL-PI\(2018\)003](#)) et sur les droits sociaux ([CDL-PI\(2018\)005](#)).

24. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (21 juin 2018)

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 21 juin 2018.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet d'avis sur le Kosovo ainsi que le projet de rapport sur la révocation des maires et autres élus locaux, seront traités sous les points 15 et 18 ci-dessus.

25. Autres questions

26. Dates des prochaines sessions

Le calendrier des sessions de 2018 est confirmé comme suit :

116 ^e session plénière	19-20 octobre 2018
117 ^e session plénière	14-15 décembre 2018

La Commission est invitée à confirmer le calendrier des sessions pour l'année 2019 :

118 ^e session plénière	15-16 mars 2019
119 ^e session plénière	21-22 juin 2019
120 ^e session plénière	11-12 octobre 2019
121 ^e session plénière	6-7 décembre 2019

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)